Avis d'Appel d'Offres N°17/2026
Travaux d'aménagement de l'agence Kairouan Médina

La Banque Nationale Agricole se propose de lancer un appel d'offres pour la réalisation, en lot unique, des Travaux d'aménagement de l'agence Kairouan Médina.

Sont admis à soumissionner les entreprises remplissant les conditions suivantes :

- Toute entreprise ayant un agrément Bo catégorie 1 ou plus, valable à la date limite de réception des offres, délivré par le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.
- Toute entreprise ayant réalisé et achevé durant les cinq dernières années, au moins un (01) projet de bâtiment pour un coût global minimum de Quatre cent mille dinars HT (400.000,000 dinars HT).

Le soumissionnaire est autorisé à visiter les lieux objet du présent projet afin de se rendre compte de la nature et des difficultés des travaux à réaliser s'ils existent.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres, doivent retirer le cahier des charges auprès de la B.N.A « Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés, Siège Social Tour B Imm. EPI, 14ème étage- 14 Rue de Syrie- Tunis 1001 », et ce, à partir de la date de publication de cet avis, contre le versement de la somme de 100,000 dinars dans le compte N° 953.2148.2148.03 (ouvert à l'agence BNA Succursale de Tunis) et le dépôt d'un formulaire à remplir et à signer sur place.

Les offres doivent être envoyées par voie postale, sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Poste ou déposées directement, contre décharge, au Bureau d'Ordre Central de la B.N.A - Avenue Mohamed V 1002 Tunis, au plus tard le **03/11/2026 à 11 H 00,** date limite de réception des offres (**le cachet du bureau d'ordre central faisant foi**).

Elles doivent être présentées comme suit : Une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Directeur Général de la BNA, et portant la mention :

A NE PAS OUVRIR- APPEL D'OFFRES BNA N°17/2026
Travaux d'aménagement de l'agence Kairouan Médina

Cette enveloppe devra contenir :

- Les pièces administratives énumérées au niveau de l'article 9 du cahier des charges
- La caution provisoire de **Six mille (6.000,000) dinars** valable durant 90 Jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres,
- Une enveloppe portant la mention " dossier technique" (Cf. article 9 du cahier des charges),
- Une enveloppe portant la mention "Dossier financier" (Cf. article 9 du cahier des charges).

Les petites et moyennes entreprises sont appelées à fournir, au niveau de leurs offres, une caution bancaire sous peine de rejet.

L'ouverture des plis se tiendra en séance non publique. Les offres doivent être rédigées en langue française. Les soumissionnaires seront liés par leurs offres pendant 90 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.